



PRODUITS KRUGER S.E.C.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS NON AUDITÉS

**TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018
ET LE 24 SEPTEMBRE 2017**

Produits Kruger S.E.C.

État consolidé résumé non audité de la situation financière

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 15)	26 929	8 837
Créances clients et autres créances	149 825	113 194
Créances sur parties liées (note 12)	217	85
Partie courante des avances versées aux commanditaires (note 10)	6 199	1 928
Stocks	199 912	192 394
Impôt à recouvrer	402	522
Charges payées d'avance	10 417	8 007
	<u>393 901</u>	<u>324 967</u>
Actifs non courants		
Avances versées aux commanditaires (note 10)	-	4 489
Immobilisations corporelles (note 6)	766 032	761 610
Autres actifs non courants	10	6 331
Goodwill	160 939	160 939
Immobilisations incorporelles	15 272	15 327
Actif d'impôt différé	29 902	26 092
	<u>1 366 056</u>	<u>1 299 755</u>
Total de l'actif	<u>1 366 056</u>	<u>1 299 755</u>
Passif		
Passifs courants		
Dette bancaire (note 15)	-	9 051
Dettes fournisseurs et autres dettes	195 843	190 698
Dettes envers des parties liées (note 12)	4 546	2 596
Impôt à payer	647	498
Distributions à verser (notes 10 et 12)	10 620	10 382
Partie courante des provisions (note 8)	456	333
Partie courante de la dette à long terme (notes 9 et 14)	202 649	190 947
	<u>414 761</u>	<u>404 505</u>
Passifs non courants		
Dette à long terme (notes 9 et 14)	286 738	225 368
Provisions (note 8)	5 850	5 973
Prestations de retraite (note 7)	91 870	119 558
Avantages postérieurs au départ à la retraite (note 7)	53 812	60 457
Passifs attribuables à des parties autres que les porteurs de parts	<u>853 031</u>	<u>815 861</u>
Partie courante du passif lié aux parts de société en commandite (note 10)	1 928	1 928
Partie non courante du passif lié aux parts de société en commandite (note 10)	157 169	158 381
Total du passif lié aux parts de société en commandite	<u>159 097</u>	<u>160 309</u>
Total du passif	<u>1 012 128</u>	<u>976 170</u>
Capitaux propres		
Parts de société en commandite (note 10)	371 401	356 240
Déficit	(94 507)	(99 742)
Cumul des autres éléments du résultat global	77 034	67 087
Total des capitaux propres	<u>353 928</u>	<u>323 585</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>1 366 056</u>	<u>1 299 755</u>
Événements postérieurs à la date de clôture (note 10)		

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés non audités.

Produits Kruger S.E.C.

État consolidé résumé non audité du résultat global

Trimestres et périodes de neuf mois clos le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre clos le 30 septembre 2018 \$	Trimestre clos le 24 septembre 2017 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018 \$	Période de neuf mois close le 24 septembre 2017 \$
Produits des activités ordinaires (note 12)	348 420	336 284	1 010 928	939 943
Charges				
Coût des produits vendus (note 12)	312 595	290 777	904 888	802 108
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration (note 12)	20 573	20 726	63 594	66 467
(Profit) perte sur la vente d'actifs non financiers	1	(12)	(207)	(80)
Coûts de restructuration, montant net (note 8)	-	(245)	1	(234)
Résultat d'exploitation	15 251	25 038	42 652	71 682
Charge d'intérêts	12 065	10 533	35 876	31 554
Autres (produits) charges (note 5)	(465)	(2 103)	544	1 860
Résultat avant impôt	3 651	16 608	6 232	38 268
Impôt sur le résultat (note 11)	(545)	158	(1 185)	4 922
Résultat net de la période	4 196	16 450	7 417	33 346
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
Réévaluation des prestations de retraite	11 051	(5 424)	28 722	(20 647)
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	7 068	2 929	7 490	(272)
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net :				
Écarts de conversion	(4 963)	(23 774)	9 947	(27 119)
Total des autres éléments du résultat global de la période	13 156	(26 269)	46 159	(48 038)
Résultat global de la période	17 352	(9 819)	53 576	(14 692)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés non audités.

Produits Kruger S.E.C.

État consolidé résumé non audité des variations des capitaux propres

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

	Parts de société en commandite		Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total des capitaux propres \$
	Nombre	\$			
Au 1^{er} janvier 2017	56 376 788	336 576	(42 792)	88 849	382 633
Distributions à verser (note 10)	-	-	(10 324)	-	(10 324)
Distributions versées (note 10)	-	-	(20 462)	-	(20 462)
Ajustement de juste valeur (note 10)	-	624	(624)	-	-
Variation des pertes actuarielles liées aux prestations de retraite	-	-	(20 647)	-	(20 647)
Variation des pertes actuarielles liées aux avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	(272)	-	(272)
Écarts de conversion	-	-	-	(27 119)	(27 119)
Résultat net de la période	-	-	33 346	-	33 346
Émission de parts de société en commandite (note 10)	976 266	14 181	-	-	14 181
Au 24 septembre 2017	57 353 054	351 381	(61 775)	61 730	351 336
Au 1^{er} janvier 2018	57 675 039	356 240	(99 742)	67 087	323 585
Modification de méthode comptable [note 3 i)]	-	-	(6 331)	-	(6 331)
Total des capitaux propres retraité au 1^{er} janvier 2018	57 675 039	356 240	(106 073)	67 087	317 254
Distributions à verser (note 10)	-	-	(10 620)	-	(10 620)
Distributions versées (note 10)	-	-	(20 976)	-	(20 976)
Ajustement de juste valeur (note 10)	-	467	(467)	-	-
Variation des profits actuariels liés aux prestations de retraite	-	-	28 722	-	28 722
Variation des profits actuariels liés aux avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	7 490	-	7 490
Écarts de conversion	-	-	-	9 947	9 947
Résultat net de la période	-	-	7 417	-	7 417
Émission de parts de société en commandite (note 10)	1 325 105	14 694	-	-	14 694
Au 30 septembre 2018	59 000 144	371 401	(94 507)	77 034	353 928

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés non audités.

Produits Kruger S.E.C.

Tableau consolidé résumé non audité des flux de trésorerie

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018 \$	Période de neuf mois close le 24 septembre 2017 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Résultat net de la période	7 417	33 346
Éléments hors trésorerie		
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	38 023	38 414
Dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles	1 078	775
Perte (profit) sur la vente d'immobilisations corporelles	434	(2)
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite (note 5)	716	4 178
Perte (profit) de change (note 5)	123	(2 318)
Variation de la juste valeur des dérivés (note 5)	(295)	-
Charge d'intérêts	35 876	31 554
Prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite (note 7)	9 850	7 539
Provisions (note 8)	86	211
Impôt sur le résultat	(1 185)	4 922
Profit sur la vente d'actifs non financiers	(207)	(80)
Total des éléments hors trésorerie	84 499	85 193
Variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie (note 16)	(34 609)	(25 959)
Cotisations aux régimes de retraite et aux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	(12 308)	(11 406)
Paiements liés aux provisions (note 8)	(247)	(1 015)
Paiements d'impôt	(1 863)	(3 169)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	42 889	76 990
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(35 869)	(50 278)
Intérêts incorporés dans le coût de l'actif payés	-	(497)
Aide gouvernementale reçue	1 182	3 872
Achats de logiciels	(1 023)	(460)
Produit tiré de la cession d'immobilisations corporelles	323	1 184
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(35 387)	(46 179)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement (note 17)		
Produit tiré de la dette à long terme	195 001	20 877
Remboursement de la dette à long terme	(127 516)	(5 250)
Paiement de frais de financement différés	(4 103)	(12)
Intérêts payés sur la dette à long terme	(25 660)	(18 930)
Distributions et avances versées, montant net (note 10)	(18 374)	(25 992)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	19 348	(29 307)
Effet des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	293	(2 011)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour la période	27 143	(507)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période (note 15)	(214)	27 504
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période (note 15)	26 929	26 997

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés non audités.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

1 Renseignements généraux

Produits Kruger S.E.C. (« PK S.E.C. » ou la « société en commandite ») est une société en commandite enregistrée dans la province de Québec, au Canada, dont les commanditaires sont Kruger Inc. (la « société mère »), PKGP Inc. (« PKGP ») et Papiers Tissu KP Inc. (« PTKP »). La société en commandite fabrique, vend et distribue des produits de papier destinés à l'usage domestique, industriel ou commercial. La société en commandite a des usines à New Westminster, en Colombie-Britannique, à Crabtree, Sherbrooke et Gatineau, au Québec, à Scarborough et Trenton, en Ontario, ainsi qu'à Memphis, dans le Tennessee. Le siège social de la société en commandite est situé à Mississauga, en Ontario, au Canada.

2 Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés résumés non audités ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et applicables à l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale IAS 34 *Information financière intermédiaire*, et conformément aux interprétations de l'International Financial Reporting Committee approuvées par le Conseil des normes comptables du Canada aux fins de l'intégration dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les présents états financiers consolidés résumés non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la société en commandite pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le trimestre clos le 30 septembre 2018 s'échelonne sur 91 jours, soit du 2 juillet au 30 septembre 2018, et le trimestre clos le 24 septembre 2017 s'échelonne sur 91 jours, soit du 26 juin au 24 septembre 2017. La période de neuf mois close le 30 septembre 2018 s'échelonne sur 273 jours, soit du 1^{er} janvier au 30 septembre 2018, et la période de neuf mois close le 24 septembre 2017 s'échelonne sur 267 jours, soit du 1^{er} janvier au 24 septembre 2017.

Les présents états financiers consolidés résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de PKGP le 7 novembre 2018.

3 Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables qui ont été adoptées pour la préparation des présents états financiers consolidés résumés non audités sont décrites dans les états financiers annuels de la société en commandite pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et ont été appliquées à toutes les périodes présentées, sauf les méthodes comptables suivantes qui ont été adoptées à compter du 1^{er} janvier 2018 :

- i) IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* précise à quel moment et de quelle manière les entités comptabiliseront les produits des activités ordinaires et énonce l'exigence de fournir aux utilisateurs des états financiers des renseignements informatifs et pertinents. La société en commandite a adopté la norme le 1^{er} janvier 2018 selon une approche rétrospective modifiée. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés non audités. L'application d'IFRS 15 a entraîné un changement de la comptabilisation des produits des activités ordinaires liés aux distributeurs de papier et des produits des activités ordinaires connexes. Un ajustement transitoire de 6,3 M\$ visant à réduire le solde lié aux distributeurs de papier, comptabilisé dans les autres actifs non courants au 31 décembre 2017, a été comptabilisé dans le déficit à la date de l'application initiale, le 1^{er} janvier 2018. Se reporter à l'état consolidé résumé non audité des variations des capitaux propres, qui présente le total des capitaux propres retraité au 1^{er} janvier 2018.

La société en commandite comptabilise les produits des activités ordinaires lorsque le contrôle des produits est transféré, c'est-à-dire lorsque les produits sont livrés au client et acceptés par celui-ci (selon les modalités d'expédition).

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Les produits des activités ordinaires sont évalués selon le prix indiqué dans le contrat de vente, déduction faite des remises et rabais. Les réductions des produits des activités ordinaires pour tenir compte des montants versés ou à verser aux clients au titre des rabais et remises sont établies d'après les dépenses réelles engagées au cours de la période, les estimations des montants dus aux clients au titre de crédits gagnés au cours de la période et des ajustements pour tenir compte de l'activité réelle. Les produits des activités ordinaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est hautement probable qu'une reprise importante n'aura pas lieu. Un passif sur contrat est comptabilisé au titre des escomptes, rabais et remises à payer aux clients relativement aux ventes effectuées au cours de la période. Le passif sur contrat est pris en compte dans les dettes fournisseurs et autres dettes.

- ii) IFRS 9 *Instruments financiers*. En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers*, qui réunit les exigences sur le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture en une seule norme qui remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés non audités.

i) Placements et autres actifs financiers

Classement

Depuis le 1^{er} janvier 2018 et tel qu'il est indiqué à la note 14, la société en commandite classe ses actifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes :

- actifs qui seront ultérieurement évalués à la juste valeur (par le biais des autres éléments du résultat global ou par le biais du résultat net);
- actifs qui seront ultérieurement évalués au coût amorti.

Le classement dépend du modèle économique que suit la société en commandite pour la gestion des actifs financiers et des modalités contractuelles des flux de trésorerie.

Dans le cas des actifs évalués à la juste valeur, les profits et les pertes sont comptabilisés soit en résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global. Les placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si la société en commandite en a fait le choix irrévocable lors de la comptabilisation initiale.

La société en commandite reclasse ses placements en titres de créance seulement lorsque des changements sont apportés au modèle économique qu'elle suit pour la gestion de ces actifs.

Évaluation

Lors de la comptabilisation initiale, la société en commandite évalue un actif financier à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un actif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition de cet actif financier. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont imputés au résultat net.

Les actifs financiers assortis de dérivés incorporés sont pris en compte dans leur totalité au moment de déterminer si leurs flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Instruments de créance

L'évaluation ultérieure des instruments de créance dépend du modèle économique que suit la société en commandite pour la gestion de l'actif et des caractéristiques des flux de trésorerie connexes. La société en commandite classe ses instruments de créance dans trois catégories d'évaluation :

- *Coût amorti* : Les actifs qui sont détenus dans le but d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, lorsque ces flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital, sont évalués au coût amorti. Les produits d'intérêts découlant de ces actifs financiers sont inclus dans les produits d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation, le cas échéant, est comptabilisé directement en résultat net et présenté au titre des autres produits (charges), collectivement avec les profits et pertes de change. Les pertes de valeur sont présentées à un poste distinct de l'état consolidé résumé non audité du résultat global.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* : Les actifs qui sont détenus dans le but d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers, lorsque les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital, sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les variations de la valeur comptable sont prises en compte dans les autres éléments du résultat global, sauf les gains ou pertes de valeur, les produits d'intérêts et les profits et pertes de change qui sont comptabilisés en résultat net. Lors de la décomptabilisation de l'actif financier, le montant cumulé du profit ou de la perte précédemment comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est viré au résultat net depuis le déficit et présenté au titre des autres produits (charges). Les produits d'intérêts découlant de ces actifs financiers sont inclus dans les produits d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes de change sont présentés au titre des autres produits (charges) et les pertes de valeur sont présentées à un poste distinct de l'état consolidé résumé non audité du résultat global.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* : Les actifs qui ne répondent pas aux critères d'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Un profit ou une perte sur un placement en titres de créance qui est évalué ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net est comptabilisé en résultat net, et le montant net est présenté au titre des autres produits (charges) de la période au cours de laquelle le profit ou la perte prend naissance.

Instruments de capitaux propres

La société en commandite évalue ultérieurement tous les placements en titres de capitaux propres à la juste valeur. Lorsque la direction de la société en commandite a fait le choix de présenter les profits et les pertes liés à la juste valeur des placements en titres de capitaux propres, ces profits ou pertes ne sont pas reclassés ultérieurement en résultat net après la décomptabilisation des placements. Les dividendes afférents à ces placements continuent d'être comptabilisés en résultat net au titre des autres produits lorsqu'est établi le droit de la société en commandite d'en recevoir le paiement.

Les variations de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées dans les autres produits (charges) à l'état consolidé résumé non audité du résultat global, selon le cas. Les pertes de valeur (et les reprises de pertes de valeur) des placements en titres de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais du résultat global ne sont pas présentées séparément des autres variations de la juste valeur.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Dépréciation

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la société en commandite évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues à l'égard de ses instruments de créance comptabilisés au coût amorti et à la juste valeur par le biais du résultat global. La méthode de dépréciation varie selon qu'il y a eu, ou non, une augmentation importante du risque de crédit.

Pour les créances clients, la société en commandite applique l'approche simplifiée que prévoit IFRS 9, selon laquelle le montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie doit être comptabilisé dès la comptabilisation initiale des créances.

- iii) *IFRS 2 Paiements fondés sur des actions*. En juin 2016, l'IASB a publié une modification traitant i) de certaines questions liées à la comptabilisation des attributions réglées en trésorerie et ii) de la comptabilisation des attributions réglées en instruments de capitaux propres qui comportent des modalités de règlement net ayant trait aux retenues d'impôt à la source. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés résumés non audités.
- iv) *IFRIC 22 Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*. En novembre 2016, le Comité d'interprétation des IFRS a publié une interprétation pour expliquer comment déterminer la date de la transaction aux fins de l'application de la norme sur les transactions en monnaie étrangère, IAS 21. L'interprétation s'applique lorsqu'une entité verse ou reçoit une contrepartie anticipée au titre de contrats libellés en devises. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés non audités.
- v) *IAS 40 Immeubles de placement*. En décembre 2016, l'IASB a publié une modification pour préciser dans quels cas des actifs doivent être transférés depuis (ou vers) la catégorie immeubles de placement. La modification précise que pour qu'il y ait un transfert depuis (ou vers) la catégorie immeubles de placement, il doit y avoir un changement d'utilisation. Il y a un changement d'utilisation lorsqu'il existe une indication d'un changement d'utilisation. Un changement dans les intentions quant à l'utilisation d'un actif ne suffit pas en soi à justifier un transfert. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés résumés non audités.

L'incidence des nouvelles normes, modifications de normes et interprétations qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019 et qui n'ont pas été adoptées par anticipation, est présentée dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception de ce qui suit :

- i) *IFRS 16 Contrats de location*. En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location*, qui remplace les exigences actuellement en vigueur d'IAS 17 *Contrats de location*. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative reflétant les paiements locatifs futurs pour presque tous les contrats de location. IFRS 16 doit être appliquée aux premiers états financiers annuels en IFRS d'une entité pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et l'adoption anticipée est permise. La direction peut choisir d'adopter IFRS 16 soit selon la méthode rétrospective globale, soit selon l'approche rétrospective modifiée.

La direction a réalisé une évaluation préliminaire de l'adoption d'IFRS 16 et prévoit que la norme aura une incidence importante sur les états financiers consolidés. On s'attend à ce que l'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative aient une incidence significative sur l'état consolidé de la situation financière. On s'attend également à un changement de présentation de l'état consolidé du résultat global et à une augmentation du BAIIA ajusté, tandis qu'il ne devrait pas y avoir d'incidence importante sur le résultat net ou les flux de trésorerie.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

La direction procède actuellement à la configuration des systèmes de données et de technologies de l'information afin de respecter les exigences de l'adoption d'IFRS 16. Les contrôles internes à l'égard de l'information financière et les processus d'affaires touchés par la nouvelle norme sont en cours de modification et mis en place en conséquence. La direction continue d'évaluer les répercussions potentielles sur les ententes de financement et de rémunération. La direction évalue également l'approche transitoire qu'elle appliquera et la possibilité de se prévaloir des exemptions facultatives ou des mesures de simplification prévues par la norme. Des détails supplémentaires, dont les mesures de simplification choisies et l'incidence quantitative estimée sur les états financiers consolidés, devraient être présentés dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

- ii) IAS 19 *Avantages du personnel*. En février 2018, l'IASB a publié une révision concernant les régimes à prestations définies et la comptabilisation d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation d'un régime. L'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et l'application anticipée est permise. La direction évalue à l'heure actuelle cette norme modifiée et n'en a pas encore déterminé l'incidence sur les états financiers consolidés résumés non audités.
- iii) IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. En février 2018, l'IASB a publié une modification pour préciser qu'une entité doit appliquer IFRS 9, y compris les dispositions de celle-ci en matière de dépréciation, aux intérêts à long terme qui sont détenus dans une entreprise associée ou une coentreprise et auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée. L'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et l'application anticipée est permise. La norme modifiée n'aura aucune incidence sur les états financiers consolidés résumés non audités.

4 Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des présents états financiers consolidés résumés non audités conformément aux IFRS impose le recours à des estimations et à des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif présentés dans les états financiers consolidés résumés non audités et les informations sur les éventualités à la date de clôture, ainsi que les montants présentés des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Sur une base régulière et en tenant compte des informations disponibles, la direction évalue ses estimations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les ajustements nécessaires, le cas échéant, sont pris en compte dans le résultat de la période au cours de laquelle ils sont effectués. Les estimations faites et les jugements posés par la direction qui ont l'incidence la plus importante sur les états financiers consolidés résumés non audités de la société en commandite sont les mêmes que ceux appliqués aux états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

5 Autres (produits) charges

	Trimestre clos le 30 septembre 2018 \$	Trimestre clos le 24 septembre 2017 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018 \$	Période de neuf mois close le 24 septembre 2017 \$
(Profit) perte de change	(534)	(1 221)	123	(2 318)
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite	-	(882)	716	4 178
Variation de la juste valeur des dérivés	69	-	(295)	-
	<u>(465)</u>	<u>(2 103)</u>	<u>544</u>	<u>1 860</u>

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

6 Immobilisations corporelles

	Terrains \$	Bâtiments \$	Matériel et outillage \$	Actifs en cours de construction ou de développement \$	Total \$
Au 1^{er} janvier 2018					
Coût	37 968	195 832	1 127 282	19 269	1 380 351
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	-	(84 897)	(533 844)	-	(618 741)
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2018	37 968	110 935	593 438	19 269	761 610
Ajouts	-	-	-	29 166	29 166
Cessions	(116)	-	(434)	-	(550)
Aide gouvernementale	-	-	(1 182)	-	(1 182)
Transferts	28	447	16 365	(16 840)	-
Dotations à l'amortissement des immobilisations corporelles	-	(3 788)	(30 772)	-	(34 560)
Écarts de change	45	1 710	9 736	57	11 548
Au 30 septembre 2018	37 925	109 304	587 151	31 652	766 032
Au 30 septembre 2018					
Coût	37 925	198 415	1 153 946	31 652	1 421 938
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	-	(89 111)	(566 795)	-	(655 906)
Valeur comptable nette au 30 septembre 2018	37 925	109 304	587 151	31 652	766 032

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

7 Prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses relativement aux régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages sociaux :

	Régimes de retraite		Régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	
	30 septembre 2018	31 décembre 2017	30 septembre 2018	31 décembre 2017
	%	%	%	%
Hypothèses				
Taux d'actualisation – obligation au titre des prestations constituées	3,65	3,36	3,65	3,36
Taux d'augmentation des salaires	3,25 – 4,00	3,25 – 4,00		

La charge nette au titre des régimes comprend les composantes suivantes :

	Régimes de retraite		Régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	
	Trimestre clos le 30 septembre 2018	Trimestre clos le 24 septembre 2017	Trimestre clos le 30 septembre 2018	Trimestre clos le 24 septembre 2017
	\$	\$	\$	\$
Charge nette au titre des régimes				
Coût des services rendus au cours de la période	2 313	1 955	519	433
Coût financier	5 340	5 126	460	444
Rendement prévu des actifs des régimes	(4 361)	(4 331)	-	-
Frais d'administration	99	125	-	-
	<u>3 391</u>	<u>2 875</u>	<u>979</u>	<u>877</u>

	Régimes de retraite		Régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	
	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018	Période de neuf mois close le 24 septembre 2017	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018	Période de neuf mois close le 24 septembre 2017
	\$	\$	\$	\$
Charge nette au titre des régimes				
Coût des services rendus au cours de la période	7 877	5 866	1 555	1 299
Coût financier	16 030	15 383	1 381	1 332
Rendement prévu des actifs des régimes	(13 074)	(13 023)	-	-
Frais d'administration	418	374	-	-
	<u>11 251</u>	<u>8 600</u>	<u>2 936</u>	<u>2 631</u>

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

8 Provisions

	Obligations environnementales et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations \$ a)	Incitatifs à long terme et UAD \$ b)	Restructuration \$	Total \$
Provisions au 1^{er} janvier 2018	5 191	1 062	53	6 306
Partie courante	-	280	53	333
Partie non courante	5 191	782	-	5 973
Provisions au 1^{er} janvier 2018	5 191	1 062	53	6 306
Provisions supplémentaires	-	85	1	86
Montant payé au cours de la période	-	(193)	(54)	(247)
Accroissement des intérêts	161	-	-	161
Provisions au 30 septembre 2018	5 352	954	-	6 306
Partie courante	-	456	-	456
Partie non courante	5 352	498	-	5 850

a) Obligations environnementales et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Pour remplir son obligation éventuelle en vertu d'un contrat de location de terrain pour l'une de ses usines, la société en commandite a constitué une provision pour la démolition du bâtiment et la restauration du terrain à la fin du contrat. Le contrat de location actuel vient à échéance en 2028 et des négociations sont en cours pour le prolonger. Le montant non actualisé estimatif nécessaire pour éteindre cette obligation se situerait entre 8,1 M\$ et 10,7 M\$. Le passif est calculé d'après les flux de trésorerie actualisés à un taux d'actualisation de 4,165 % (4,165 % au 31 décembre 2017).

b) Incitatifs à long terme

Les incitatifs à long terme comprennent le plan incitatif à long terme offert aux cadres de la société en commandite. Ce plan attribue des unités d'actions en fonction du rendement, en se fondant principalement sur le BAIIA ajusté et sur le rendement du capital investi, d'après une moyenne sur trois ans, ainsi que d'autres éléments. Les attributions aux termes de ce régime sont versées en trésorerie, au mois de mai de l'exercice suivant la période de trois ans au cours de laquelle les droits sont constitués. La charge de rémunération connexe est comptabilisée sur la même période de trois ans.

La société en commandite a adopté une politique aux termes de laquelle chaque administrateur doit détenir au moins 5 000 actions ordinaires ou leur équivalent, ou les deux, sous forme d'unités d'actions différées (« UAD ») de PTKP. Un régime d'unités d'actions différées a été instauré et permet aux administrateurs indépendants de recevoir une partie ou la totalité de leurs honoraires en UAD. Aux termes de ce régime, des unités supplémentaires peuvent être émises en tant qu'équivalents de dividende lorsque PTKP déclare et verse un dividende à ses actionnaires. Advenant qu'un administrateur quitte ses fonctions, ses UAD lui seront réglées en trésorerie. Au 30 septembre 2018, des UAD se chiffrant à 0,05 M\$ avaient été constatées (néant au 31 décembre 2017).

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

9 Dette à long terme

a) Billets non garantis de premier rang

Le 24 avril 2018, la société en commandite a émis des billets non garantis de premier rang à 6,0 % d'un montant en capital de 125 M\$ échéant le 24 avril 2025 (les « billets non garantis de premier rang ») dans le cadre d'un placement privé. Les intérêts sur les billets non garantis de premier rang sont payables en versements égaux le 24 avril et le 24 octobre de chaque année à compter du 24 octobre 2018. La société en commandite peut, à son gré, rembourser la totalité ou une partie des billets non garantis de premier rang en tout temps avant le 24 avril 2021 en versant une prime de remboursement applicable et, à compter du 24 avril 2021, à un prix de remboursement fixe, plus, dans chaque cas, les intérêts courus et impayés, le cas échéant, à la date de remboursement applicable. Advenant un changement de contrôle de la société en commandite, celle-ci sera tenue d'offrir de racheter les billets non garantis de premier rang.

Les billets non garantis de premier rang comportent une option de remboursement anticipé. La société en commandite a déterminé que l'option de remboursement anticipé constitue un dérivé incorporé qui n'est pas étroitement lié aux billets non garantis de premier rang. En conséquence, le dérivé incorporé a été détaché des billets non garantis de premier rang. Ce dérivé est constaté à sa juste valeur, les variations de celle-ci étant prises en compte dans la charge d'intérêts figurant à l'état consolidé résumé non audité du résultat global. Au 30 septembre 2018, un actif de 0,01 M\$ avait été inscrit dans les autres actifs non courants à l'état consolidé résumé non audité de la situation financière afin de comptabiliser le dérivé incorporé à sa juste valeur.

Les billets non garantis de premier rang représentent des obligations non garanties de premier rang de la société en commandite. Les billets non garantis de premier rang sont de rang supérieur, quant au droit de paiement, à toutes les dettes subordonnées actuelles et futures de la société en commandite et sont de rang égal, quant au droit de paiement, à toutes les dettes de la société en commandite qui ne sont pas subordonnées aux billets non garantis de premier rang quant au droit de paiement, sauf les dettes de la société en commandite, y compris la facilité de crédit de premier rang et la facilité de crédit Nordea, dans la mesure où elles sont garanties par des actifs. Les billets non garantis de premier rang sont garantis inconditionnellement, conjointement et solidairement, par les filiales assujetties à des restrictions.

Le produit net du placement s'est chiffré à environ 122 M\$ après déduction des honoraires versés aux preneurs fermes et des frais connexes. La société en commandite a affecté le produit net du placement à la réduction de l'encours de la facilité de crédit de premier rang.

b) Facilité de crédit de premier rang

Le 24 avril 2018, la société en commandite a conclu une sixième convention de crédit modifiée et reformulée (la « convention de crédit de premier rang ») en lien avec sa facilité de crédit renouvelable (la « facilité de crédit de premier rang »). Le montant de la facilité de crédit de premier rang a été ramené de 300,0 M\$ à 200,0 M\$. Les emprunts aux termes de la facilité de crédit de premier rang portent intérêt au taux préférentiel canadien, au taux de base des États-Unis, au taux des acceptations bancaires ou au taux LIBOR, majoré d'une marge se situant entre 0,20 % et 2,875 % établie selon le ratio du total de la dette nette à long terme sur le BAIIA (défini dans la convention de crédit) et le type d'avance. La convention de crédit de premier rang porte sur une période de cinq ans et viendra à échéance le 24 avril 2023. La convention de crédit de premier rang prévoit certains engagements que la société en commandite doit remplir, ainsi que certaines obligations qu'elle doit respecter.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

La convention de crédit de premier rang est garantie par PK S.E.C., PKGP, Produits Kruger Gestion immobilière Inc., Grupo Tissue De Mexico S de RL de CV, Kruger Products (USA) Inc., Kruger Products AFH G.P. Inc. et Kruger Products AFH L.P. et leurs filiales respectives (les « filiales assujetties à des restrictions »). La société en commandite et les filiales assujetties à des restrictions fournissent des sûretés réelles et des hypothèques de premier rang sur leurs immobilisations corporelles actuelles et futures à titre de garanties de leurs obligations aux termes de la convention de crédit de premier rang, y compris une sûreté sur 100 % des actions ou de leur participation dans toutes les filiales détenues par la société en commandite et les filiales assujetties à des restrictions.

c) Facilité de crédit Nordea

Le 24 avril 2018, la société en commandite a conclu une quatrième convention de crédit modifiée (la « convention de crédit Nordea ») en lien avec sa facilité Nordea (la « facilité de crédit Nordea »), dans le cadre des modifications apportées à la facilité de crédit de premier rang. Aucun changement important n'a été apporté à la facilité de crédit Nordea.

d) Facilité de la Caisse

En date du 30 septembre 2018, la facilité de la Caisse, qui devait arriver à échéance le 16 août 2018, était classée en tant que dette à court terme, ce qui a donné lieu à un fonds de roulement négatif. La société en commandite a obtenu une prolongation reportant au 31 décembre 2018 la date de remboursement de la facilité de la Caisse, selon les mêmes modalités. Rien ne garantit que le refinancement pourra être obtenu. Cependant, la direction croit pouvoir refinancer cette dette avant le 31 décembre 2018. Sous réserve de l'obtention de ce refinancement, la société en commandite estime que ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, jumelés à la trésorerie et aux facilités de crédit disponibles, lui fourniront un financement suffisant pour qu'elle s'acquitte de ses obligations.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

10 Distributions et passif lié aux parts de société en commandite

	Passif lié aux parts de société en commandite \$
Au 1 ^{er} janvier 2018	160 309
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite (note 5)	716
Distributions à des fins fiscales	(1 928)
Au 30 septembre 2018	<u>159 097</u>

Les distributions de parts de société en commandite versées, la partie des distributions réinvestie par les commanditaires, les parts de société en commandite supplémentaires émises au prix par part et le produit brut s'établissent comme suit :

Date de paiement des distributions	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018			
	Distributions de parts de société en commandite \$	Prix par part \$	Nombre de parts de société en commandite émises	Produit brut \$
15 janvier 2018	10 382	13,50	361 174	4 876
16 avril 2018	10 447	10,70	457 788	4 898
16 juillet 2018	10 529	9,72	506 143	4 920
	<u>31 358</u>		<u>1 325 105</u>	<u>14 694</u>

Date de paiement des distributions	Période de neuf mois close le 24 septembre 2017			
	Distributions de parts de société en commandite \$	Prix par part \$	Nombre de parts de société en commandite émises	Produit brut \$
16 janvier 2017	10 148	15,25	309 196	4 715
17 avril 2017	10 203	15,30	309 183	4 731
17 juillet 2017	10 259	13,23	357 887	4 735
	<u>30 610</u>		<u>976 266</u>	<u>14 181</u>

Le 15 octobre 2018, la société en commandite a versé des distributions de 10,6 M\$ aux commanditaires. En vertu du régime de réinvestissement des dividendes (« RRD »), une partie des distributions a été réinvestie par les commanditaires, et la société en commandite a donc émis 571 255 parts de société en commandite au prix de 8,74 \$. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, un ajustement de juste valeur de 0,5 M\$ a été comptabilisé pour refléter la valeur marchande des parts de société en commandite émises.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Après le 30 septembre 2018, la société en commandite a déclaré des distributions de 10,7 M\$, à verser le 15 janvier 2019.

La société en commandite a versé les distributions de parts de société en commandite, les distributions à des fins fiscales et les avances suivantes à ses parties liées :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018		
	Avances versées \$	Distributions de parts de société en commandite \$	Total \$
Versées à Kruger Inc. ^{a)}	1 436	13 179	14 615
Versées à PKGP	-	3	3
Versées à PTKP ^{b)}	274	3 482	3 756
Total versé	1 710	16 664	18 374

	Période de neuf mois close le 24 septembre 2017			
	Distributions à des fins fiscales \$	Avances versées \$	Distributions de parts de société en commandite \$	Total \$
Versées à Kruger Inc. ^{a)}	2 665	5 377	12 840	20 882
Versées à PKGP	-	-	3	3
Versées à PTKP ^{b)}	481	1 040	3 586	5 107
Total versé	3 146	6 417	16 429	25 992

a) Pour les périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017, les distributions de parts de société en commandite ont été versées à Kruger Inc., déduction faite des distributions réinvesties dans le cadre du RRD. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les distributions réinvesties par Kruger Inc. dans le cadre du RRD ont totalisé 13,2 M\$ (12,8 M\$ pour la période de neuf mois close le 24 septembre 2017).

b) Pour les périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017, les distributions de parts de société en commandite ont été versées à PTKP, déduction faite des distributions réinvesties dans le cadre du RRD. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les distributions réinvesties par PTKP dans le cadre du RRD ont totalisé 1,5 M\$ (1,3 M\$ pour la période de neuf mois close le 24 septembre 2017).

Distributions à des fins fiscales

Le 28 février 2018, la société en commandite a déclaré des distributions à des fins fiscales de 1,9 M\$, dont une tranche de 0,3 M\$ a servi à régler une partie de l'avance consentie à PTKP comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et l'autre tranche de 1,6 M\$ a servi à régler une partie des avances consenties à Kruger Inc. et à PKGP comptabilisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017. L'excédent de 4,5 M\$ des avances sur les distributions à des fins fiscales, dont une tranche de 0,7 M\$ doit être remboursée par PTKP et le solde de 3,8 M\$ doit être remboursé par Kruger Inc. et PKGP, est payable à la société en commandite d'ici le 31 mars 2019.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, conformément aux dispositions relatives aux distributions à des fins fiscales énoncées dans la convention de société en commandite, la société en commandite a versé à ses commanditaires des avances de 1,7 M\$, dont une tranche de 0,3 M\$ a été affectée au paiement d'un acompte provisionnel mensuel au nom de PTKP, le reste ayant été versé sous forme d'avances à Kruger Inc. et à PKGP. Les avances ne portent pas intérêt, sont sans recours et sont réglées au moment de la déclaration annuelle de la distribution à des fins fiscales.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

11 Impôt sur le résultat

La société en commandite n'est pas une entité assujettie à l'impôt pour les périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017. Le résultat de la société en commandite est transféré aux commanditaires, soit Kruger Inc., PKGP et PTKP. En revanche, les filiales de la société en commandite, à savoir Kruger Products (USA) Inc., K.T.G. (USA) Inc., TAD Canco Inc., Grupo Tissue de Mexico S de RL de CV et TAD Luxembourg S.A.R.L., sont des entités constituées en société par actions et sont, par conséquent, assujetties à l'impôt.

La charge (le produit) d'impôt a été comptabilisée selon la meilleure estimation de la direction du taux moyen pondéré d'impôt sur le résultat annuel attendu pour l'exercice complet. Le taux moyen pondéré d'impôt sur le résultat annuel estimatif pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 était de (19,0) % (12,9 % pour la période de neuf mois close le 24 septembre 2017).

Le tableau suivant présente les éléments de l'impôt sur le résultat.

	Trimestre clos le 30 septembre 2018 \$	Trimestre clos le 24 septembre 2017 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018 \$	Période de neuf mois close le 24 septembre 2017 \$
Charge d'impôt exigible	640	563	1 727	1 883
Charge (produit) d'impôt différé	(1 185)	(405)	(2 912)	3 039
	(545)	158	(1 185)	4 922

12 Transactions entre parties liées

La société en commandite effectue la vente et l'acquisition de biens et de services avec Kruger Inc. et ses filiales (« parties liées ») dans le cours normal de ses activités. Ces transactions ne portent pas intérêt et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant convenu par les parties liées.

Les ventes de biens à Kruger Inc. pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 ont totalisé 0,4 M\$ (0,6 M\$ pour la période de neuf mois close le 24 septembre 2017). Les ventes de biens à des filiales de Kruger Inc. pour la période close le 30 septembre 2018 ont totalisé 0,09 M\$ (néant pour la période de neuf mois close le 24 septembre 2017). Les biens sont vendus aux prix et modalités qui seraient offerts à des tiers.

Les achats de biens et services auprès de Kruger Inc. pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 ont totalisé 5,4 M\$ (5,5 M\$ pour la période de neuf mois close le 24 septembre 2017). Les achats de biens et services auprès des filiales de Kruger Inc. pour la même période ont totalisé 25,9 M\$ (29,0 M\$ pour la période de neuf mois close le 24 septembre 2017). Les biens sont acquis auprès de Kruger Inc. et des parties liées aux conditions et modalités commerciales d'usage. Ces achats de biens et de services sont pris en compte dans le coût des produits vendus et les frais de vente, frais généraux et frais d'administration de l'état consolidé résumé non audité du résultat global. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, des frais de gestion de 3,3 M\$ (3,2 M\$ pour la période de neuf mois close le 24 septembre 2017) ont été versés à Kruger Inc. en contrepartie des services de gestion rendus à la société en commandite.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Le tableau qui suit présente les soldes des créances sur parties liées ou des dettes envers des parties liées.

	<u>30 septembre 2018</u>	<u>31 décembre 2017</u>
	\$	\$
Créances sur Kruger Inc.	16	33
Créances sur les filiales de Kruger Inc.	201	-
Créances sur PTKP	-	52
	<u>217</u>	<u>85</u>
Dettes envers Kruger Inc.	2 030	999
Dettes envers les filiales de Kruger Inc.	1 902	1 597
Dettes envers PTKP	614	-
	<u>4 546</u>	<u>2 596</u>

Toutes les créances sur parties liées ou les dettes envers des parties liées doivent être réglées selon les modalités commerciales établies par les parties. Ces montants ne comportent pas de sûreté et ne portent pas intérêt. Aucune provision n'était constituée pour les créances sur parties liées au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017. Aucune dette n'était exigible auprès des parties liées au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017.

La société en commandite a déclaré les distributions suivantes à ses parties liées :

	<u>30 septembre 2018</u>	<u>31 décembre 2017</u>
	\$	\$
Distributions à verser à Kruger Inc.	8 936	8 723
Distributions à verser à PKGP	1	1
Distributions à verser à PTKP	1 683	1 658
Total des distributions à verser	<u>10 620</u>	<u>10 382</u>

13 Information sectorielle

Secteurs à présenter

Pour établir les secteurs opérationnels, la direction s'est fondée sur les rapports revus par le chef de la direction, qui est considéré comme le principal décideur opérationnel. La société en commandite exerce des activités dans les trois secteurs suivants : le secteur Produits de consommation (« PDC »), le secteur Produits hors foyer (« PHF ») et le secteur Autres.

a) PDC

Ce secteur comprend les activités exercées dans les installations de fabrication de la société en commandite situées au Canada (à New Westminster, en Colombie-Britannique; ainsi qu'à Crabtree, Sherbrooke et Gatineau, au Québec) et aux États-Unis (à Memphis, dans le Tennessee). Le secteur Produits de consommation comprend les ventes de produits de papier de marques telles que Cashmere^{MD}, Purex^{MD}, White Swan^{MD}, Scotties^{MD}, Sponge Towels^{MD} et White Cloud^{MD} et des produits de papier de marques de distributeurs.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

b) PHF

Ce secteur comprend les activités exercées dans les installations de fabrication de la société en commandite situées au Canada. Le secteur PHF vend, principalement par l'intermédiaire de distributeurs, des produits de papier à des entreprises qui œuvrent dans des secteurs tels que la gestion immobilière, les soins de santé, la restauration, la fabrication et l'hébergement, ainsi qu'à des installations communautaires.

c) Autres

Entrent dans ce secteur les ventes de bobines mères effectuées par la société en commandite à d'autres entreprises de fabrication de papier principalement aux États-Unis, mais aussi au Canada, ainsi que les ventes de fibres recyclées, principalement à la société mère. Ce secteur comprend également certaines charges du siège social.

Le résultat d'exploitation des secteurs correspond au résultat de chaque secteur avant i) la charge d'intérêts, ii) l'impôt, iii) la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles, iv) la dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles, v) la perte de valeur (le profit sur la vente) des actifs non financiers, vi) les pertes (profits) sur la cession d'immobilisations corporelles, vii) les écarts de change, viii) les charges liées aux activités de restructuration, ix) la variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite, x) la variation de la juste valeur des dérivés et xi) les charges non récurrentes liées à la réévaluation des prestations de retraite pour services passés. Le « BAIIA ajusté du secteur Produits de consommation », le « BAIIA ajusté du secteur PHF » et le « BAIIA ajusté du secteur Autres » correspondent au résultat d'exploitation des secteurs respectifs de PK S.E.C.

Les actifs, les activités et les salariés de la société en commandite se trouvent principalement au Canada et aux États-Unis. Les mêmes actifs à long terme de la société en commandite sont employés dans les secteurs PDC, PHF et Autres. Par conséquent, les actifs ne peuvent être attribués à ces secteurs.

	Trimestre clos le 30 septembre 2018			
	PDC	PHF	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	287 090	59 428	1 902	348 420
BAIIA sectoriel ajusté	35 317	(4 830)	(2 249)	28 238
Dotation aux amortissements				12 986
Charge d'intérêts				12 065
Variation de la juste valeur des dérivés				69
Perte sur la vente d'actifs non financiers				1
Gain de change				(534)
Résultat avant impôt				3 651
Impôt sur le résultat				(545)
Résultat net				4 196

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

	Trimestre clos le 24 septembre 2017			
	PDC	PHF	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	272 917	62 497	870	336 284
BAlIA sectoriel ajusté	38 077	1 852	(512)	39 417
Dotation aux amortissements				14 636
Charge d'intérêts				10 533
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite				(882)
Profit sur la vente d'actifs non financiers				(12)
Coûts de restructuration, montant net				(245)
Profit de change				(1 221)
Résultat avant impôt				16 608
Impôt sur le résultat				158
Résultat net				16 450

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018			
	PDC	PHF	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	832 281	172 537	6 110	1 010 928
BAlIA sectoriel ajusté	97 391	(8 263)	(7 147)	81 981
Dotation aux amortissements				39 101
Charge d'intérêts				35 876
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite				716
Variation de la juste valeur des dérivés				(295)
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles				434
Profit sur la vente d'actifs non financiers				(207)
Coûts de restructuration, montant net				1
Perte de change				123
Résultat avant impôt				6 232
Impôt sur le résultat				(1 185)
Résultat net				7 417

	Période de neuf mois close le 24 septembre 2017			
	PDC	PHF	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	763 996	171 090	4 857	939 943
BAlIA sectoriel ajusté	105 951	4 840	(236)	110 555
Dotation aux amortissements				39 189
Charge d'intérêts				31 554
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite				4 178
Profit sur la vente d'immobilisations corporelles				(2)
Profit sur la vente d'actifs non financiers				(80)
Coûts de restructuration, montant net				(234)
Profit de change				(2 318)
Résultat avant impôt				38 268
Impôt sur le résultat				4 922
Résultat net				33 346

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Secteurs géographiques

La société en commandite exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Les produits des activités ordinaires et les actifs ont été répartis entre les secteurs géographiques en fonction de l'emplacement respectif des clients et des actifs non courants.

	Trimestre clos le 30 septembre 2018 \$	Trimestre clos le 24 septembre 2017 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018 \$	Période de neuf mois close le 24 septembre 2017 \$
Produits des activités ordinaires				
Canada	205 082	209 289	596 075	570 949
États-Unis	119 727	113 157	351 631	332 710
Mexique	23 611	13 838	63 222	36 284
	<u>348 420</u>	<u>336 284</u>	<u>1 010 928</u>	<u>939 943</u>
				30 septembre 2018
	Canada	É.-U.	Mexique	Total
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	401 618	364 386	28	766 032
Goodwill	160 939	-	-	160 939
Immobilisations incorporelles	15 272	-	-	15 272
				31 décembre 2017
	Canada	É.-U.	Mexique	Total
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	397 133	364 435	42	761 610
Goodwill	160 939	-	-	160 939
Immobilisations incorporelles	15 327	-	-	15 327

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

14 Instruments financiers

Classement des instruments financiers

Le tableau qui suit présente le classement des instruments financiers, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, au 30 septembre 2018.

	Classement	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Actifs financiers au coût amorti	26 929	26 929
Créances clients et autres créances	Actifs financiers au coût amorti	149 825	149 825
Créances sur parties liées	Actifs financiers au coût amorti	217	217
Avances versées aux commanditaires	Actifs financiers au coût amorti	6 199	6 199
Dérivé incorporé	Dérivé incorporé à la juste valeur par le biais du résultat net	10	10
Dettes fournisseurs	Passifs financiers au coût amorti	(99 168)	(99 168)
Charges à payer	Passifs financiers au coût amorti	(54 290)	(54 290)
Passifs sur contrat	Passifs financiers au coût amorti	(42 294)	(42 294)
Passifs dérivés	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(91)	(91)
Dettes envers des parties liées	Passifs financiers au coût amorti	(4 546)	(4 546)
Distributions à verser	Passifs financiers au coût amorti	(10 620)	(10 620)
Dette à long terme	Passifs financiers au coût amorti	(489 387)	(494 533)
Passif lié aux parts de société en commandite	Passifs financiers au coût amorti	(159 097)	(159 097)

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers au 30 septembre 2018, par niveau :

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Dérivé incorporé	-	10	-	10
Passifs dérivés	-	(91)	-	(91)
Dette à long terme	(125 000)	(369 533)	-	(494 533)
Passif lié aux parts de société en commandite	-	-	(159 097)	(159 097)

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Le tableau qui suit présente le classement des instruments financiers, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, au 31 décembre 2017 :

	Classement	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Actifs financiers au coût amorti	8 837	8 837
Créances clients et autres créances	Actifs financiers au coût amorti	113 194	113 194
Créances sur parties liées	Actifs financiers au coût amorti	85	85
Avances versées aux commanditaires	Actifs financiers au coût amorti	6 417	6 417
Dette bancaire	Passifs financiers au coût amorti	(9 051)	(9 051)
Dettes fournisseurs	Passifs financiers au coût amorti	(104 558)	(104 558)
Charges à payer	Passifs financiers au coût amorti	(47 283)	(47 283)
Passifs sur contrat	Passifs financiers au coût amorti	(38 493)	(38 493)
Passifs dérivés	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(364)	(364)
Dettes envers des parties liées	Passifs financiers au coût amorti	(2 596)	(2 596)
Distributions à verser	Passifs financiers au coût amorti	(10 382)	(10 382)
Dette à long terme	Passifs financiers au coût amorti	(416 315)	(419 940)
Passif lié aux parts de société en commandite	Passifs financiers au coût amorti	(160 309)	(160 309)

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers au 31 décembre 2017, par niveau :

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Passifs dérivés	-	(364)	-	(364)
Dette à long terme	-	(419 940)	-	(419 940)
Passif lié aux parts de société en commandite	-	-	(160 309)	(160 309)

Juste valeur

Les instruments financiers à court terme sont composés de la trésorerie et de ses équivalents, des créances clients et autres créances, des créances sur parties liées, des avances versées aux commanditaires, de la dette bancaire, des dettes fournisseurs, des charges à payer, des passifs sur contrat, des dettes envers des parties liées et des distributions à verser; leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable étant donné qu'ils viennent à échéance dans un avenir proche. Au 30 septembre 2018, les justes valeurs de la facilité de crédit, de la facilité Nordea et de la facilité de la Caisse étaient, respectivement, de 129,1 M\$, de 12,8 M\$ et de 189,8 M\$ (182,0 M\$, 16,6 M\$ et 183,9 M\$ au 31 décembre 2017), ce qui avoisine le montant du capital impayé, le taux d'intérêt se rapprochant des taux d'intérêt courants du marché. Au 30 septembre 2018, les justes valeurs du prêt d'Investissement Québec et de l'emprunt auprès du gouvernement de l'Ontario étaient respectivement de 34,4 M\$ et de 3,4 M\$ (34,9 M\$ et 2,5 M\$ au 31 décembre 2017) et avaient été comptabilisées en tenant compte des flux de trésorerie futurs actualisés au taux d'intérêt du marché de 4,4 %, déduction faite de la subvention gouvernementale comptabilisée à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché.

Au 30 septembre 2018, la juste valeur des billets s'établissait à 125,0 M\$ (néant au 31 décembre 2017). La juste valeur des billets est établie en fonction des prix cotés sur un marché actif. La méthodologie d'évaluation utilisée est classée en tant que méthodologie de niveau 1.

La direction a estimé la juste valeur du dérivé incorporé à l'aide d'une méthode d'établissement des prix fondée sur les taux d'intérêt pondérés selon les probabilités. La méthode d'évaluation utilisée relève du niveau 2.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

La juste valeur des passifs dérivés est établie en fonction des taux de change et des taux d'intérêt en vigueur sur le marché actif. La variation de la juste valeur des passifs dérivés d'après les taux de change a représenté un profit de 0,3 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 (néant pour la période de neuf mois close le 24 septembre 2017) qui a été comptabilisé dans les autres (produits) charges à l'état consolidé résumé non audité du résultat global. La méthode d'évaluation utilisée relève du niveau 2. La variation de la juste valeur des passifs dérivés d'après les taux d'intérêt a représenté un profit de 0,08 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 (néant pour la période de neuf mois close le 24 septembre 2017) qui a été comptabilisée dans la charge d'intérêts à l'état consolidé résumé non audité du résultat global. La méthode d'évaluation utilisée relève du niveau 2.

Juste valeur du passif lié aux parts de société en commandite

Le passif lié aux parts de société en commandite est classé comme passif financier au coût amorti. La direction a estimé la juste valeur du passif lié aux parts de société en commandite selon un modèle fondé sur l'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses visent l'obligation au titre de l'impôt, le taux d'actualisation et le taux de capitalisation propre au secteur. Aucun changement important n'a été apporté aux hypothèses au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018.

Risque de change

De temps à autre, la société en commandite utilise des instruments financiers dérivés pour gérer le risque de change. Des swaps de change et des contrats de change à terme servent à gérer les emprunts libellés en dollars américains. Au 30 septembre 2018, la société en commandite n'avait aucun swap de change en cours (31,5 M\$ au 31 décembre 2017) et ses contrats de change à terme en cours s'élevaient à 10,4 M\$ (19,0 M\$ au 31 décembre 2017).

Risque de liquidité

En date du 30 septembre 2018, la facilité de la Caisse, laquelle devait arriver à échéance le 16 août 2018, était classée en tant que dette à court terme, ce qui a donné lieu à un fonds de roulement négatif. La société en commandite a obtenu une prolongation reportant au 31 décembre 2018 la date de remboursement de la facilité de la Caisse, selon les mêmes modalités. Rien ne garantit que le refinancement pourra être obtenu. Cependant, la direction croit pouvoir refinancer cette dette avant le 31 décembre 2018. Sous réserve de l'obtention de ce refinancement, la société en commandite estime que ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, jumelés à la trésorerie disponible et aux facilités de crédit, lui fourniront un financement suffisant pour qu'elle s'acquitte de ses obligations.

Risque de taux d'intérêt

La société en commandite détient des swaps de taux d'intérêt qui ont été conclus pour fixer le taux d'intérêt sur un montant notionnel de 100,0 M\$ au 30 septembre 2018 (néant au 31 décembre 2017). Les swaps de taux d'intérêt viennent à échéance au cours du trimestre qui sera clos en mars 2020.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 929	8 837
Dettes bancaires	-	(9 051)
Trésorerie et équivalents de trésorerie selon le tableau consolidé résumé non audité des flux de trésorerie	<u>26 929</u>	<u>(214)</u>

16 Éléments du fonds de roulement hors trésorerie

La variation des éléments du fonds de roulement hors trésorerie, telle qu'elle est présentée dans le tableau consolidé résumé non audité des flux de trésorerie, s'établit comme suit :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018	Période de neuf mois close le 24 septembre 2017
	\$	\$
Augmentation des créances clients et autres créances	(31 702)	(12 212)
Diminution (augmentation) des créances sur parties liées	(132)	116
Augmentation des stocks	(9 801)	(4 907)
Augmentation des charges payées d'avance	(1 765)	(2 890)
Augmentation des autres actifs non courants	-	(75)
Diminution de l'impôt sur le résultat	384	849
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs et autres dettes	6 457	(8 323)
Augmentation des dettes envers des parties liées	<u>1 950</u>	<u>1 483</u>
	<u>(34 609)</u>	<u>(25 959)</u>

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2018 et le 24 septembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

17 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

La variation des activités de financement figurant au tableau consolidé résumé non audité des flux de trésorerie est constituée de ce qui suit :

	Avances versées aux comman- ditaires \$	Intérêts payés d'avance \$	Intérêts courus \$	Distribu- tions à verser \$	Dettes à long terme \$	Parts de société en comman- dite \$	Total \$
Au 1^{er} janvier 2017	(5 465)	(1 149)	755	10 148	424 238	336 576	765 103
Produit de la dette à long terme	-	-	-	-	20 877	-	20 877
Remboursement sur la dette à long terme	-	-	-	-	(5 250)	-	(5 250)
Paie ment des frais de financement différés	-	-	-	-	(12)	-	(12)
Intérêts versés sur la dette à long terme	-	(5 562)	(13 368)	-	-	-	(18 930)
Distributions et avances versées, montant net	(9 563)	-	-	(30 610)	-	14 181	(25 992)
Charge d'intérêts sur la dette à long terme	-	5 132	19 402	-	3 174	-	27 708
Change	-	-	(378)	-	(17 845)	-	(18 223)
Distributions déclarées	-	-	-	30 786	-	-	30 786
Distributions à des fins fiscales déclarées	8 611	-	-	-	-	-	8 611
Ajustement de juste valeur	-	-	-	-	-	624	624
Au 24 septembre 2017	(6 417)	(1 579)	6 411	10 324	425 182	351 381	785 302
Au 1^{er} janvier 2018	(6 417)	(623)	811	10 382	416 315	356 240	776 708
Produit de la dette à long terme	-	-	-	-	195 001	-	195 001
Remboursement sur la dette à long terme	-	-	-	-	(127 516)	-	(127 516)
Paie ment des frais de financement différés	-	-	-	-	(4 103)	-	(4 103)
Intérêts versés sur la dette à long terme	-	(5 478)	(19 481)	-	(701)	-	(25 660)
Distributions et avances versées, montant net	(1 710)	-	-	(31 358)	-	14 694	(18 374)
Charge d'intérêts sur la dette à long terme	-	4 889	22 663	-	3 837	-	31 389
Change	-	-	236	-	6 554	-	6 790
Distributions déclarées	-	-	-	31 596	-	-	31 596
Distributions à des fins fiscales déclarées	1 928	-	-	-	-	-	1 928
Ajustement de juste valeur	-	-	-	-	-	467	467
Au 30 septembre 2018	(6 199)	(1 212)	4 229	10 620	489 387	371 401	868 226